

Droit de parole

Les luttes populaires au centre-ville de Québec > Volume 52, Numéro 2, Avril-Mai 2025 > Droitdeparole.org

Îlot Dorchester Îlot de résistance



Le 10 avril lors de la soirée de consultation de la Ville de Québec sur le changement au PPU de Saint-Roch à l'ÉNAP. Photo : NC

Un référendum sur le projet de Trudel?

Plus de 200 personnes se sont présentées lors de la soirée de « consultation » du 10 avril organisée par la Ville de Québec. Le promoteur Trudel a présenté une nouvelle version du projet immobilier pour l'îlot Dorchester. Les citoyens et les citoyennes s'interrogent sur la démocratie municipale et demandent la tenue d'un référendum.

p. 3 à 5

Le 388 : un témoignage

La fermeture de la clinique de proximité en santé mentale, le 388 sur la rue Saint-Vallier Ouest, a été dénoncée par les députés Étienne Grandmont, de Québec solidaire, et Pascal Paradis, du Parti Québécois. Cette fermeture brutale par le CIUSSS de la Capitale-Nationale sème toujours l'indignation. Témoignage d'un citoyen qui a fréquenté le 388.

p.7

Des coopératives en réponse à la crise de l'abordabilité

Par Ève Sanfaçon

Si vous êtes fidèle lecteur·rice du journal Droit de parole, vous avez probablement lu mon article sur le vieillissement en coopérative d'habitation. Faisons un peu suite à cela. Il y a quelque temps, je suis allée à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des coops de la région de Québec et Chaudière-Appalaches. C'est toujours intéressant de savoir ce qu'il en est avec la Fédération, mais ce que je préfère, c'est la rencontre de tous ces gens venant de diverses coopératives d'habitation à travers la région de Québec et de Lévis. De mettre nos forces et nos bons coups ensemble pour s'inspirer et partager nos vécus, à la fois différents et communs. Bien sûr, c'est inévitable, nous avons la crise de l'abordabilité, parce que la crise du logement, c'est plus que ça.

C'est la classe des riches qui a tourné à profit le parc locatif, laissant de côté de plus en plus de gens, autant que des familles, devant trop peu d'options. Même avec un salaire décent, des gens font des demandes dans des coops. Je me demande qui est capable de se payer un 5 et demi, à 1800 \$ par mois, aucun service inclus? C'est parce que 1800 \$ par mois pour un 5 et demi sans aucun service inclus, ça laisse peu de marge de manoeuvre pour vivre...

C'est ce qui m'amène à faire un bilan de ce qui s'en vient à Québec, côté logement social (projet de coopérative d'habitation et autres). Allons-y dans chaque quartier de la ville de Québec. Commençons par le secteur Maizerets. La coopérative d'habitation Un toit en réserve, qui a déjà plusieurs bâtiments dans Sainte-Foy et Limoilou, est à regarder dans ce secteur, qui tend à se densifier. Les logements seront autant

pour des gens seul·e·s, que pour des petites familles, priorisant aussi ceux qui travaillent dans le secteur du boulevard Montmorency où se situera ce nouvel édifice de 187 logements.

Non loin de là, à Limoilou, la Pointe-aux-Lièvres ajoute un bâtiment de 16 logements pour des jeunes de 12 à 35 ans avec leur chien, l'Hôte Dauphine. Inclus dans ce projet, l'école Louis-Jolliet, offrira un cours de toilettage pour chiens dans cet édifice où sera aménagé (et donc déménagé) ce service offert par l'organisme la maison Dauphine. Si on continue dans le secteur Beauport, l'ancien site de l'aréna Gilles-Tremblay, la coopérative d'habitation Du-Haut-De-La-Rue, née d'une volonté d'un groupe de citoyens et citoyennes de répondre à une demande croissante de logement social. Si tout va bien, les premiers locataires devraient emménager au mois de février 2026.

En continuant vers les quartiers centraux, Pech-Sherpa, l'organisme qui aide les gens avec diverses problématiques en santé mentale, a déjà un bel édifice tout en couleur sur le boulevard Charest. Un deuxième édifice situé non loin de là est en construction, au coin Caron et Saint-Vallier Est. Le projet s'appelle Peach Bifrost, 50 logements seront offerts avec divers services de cet organisme. Comme l'expliquait le directeur Benoît Côté à l'émission Première heure à Radio-Canda, ce nom réfère « à la mythologie scandinave et à la force du superhéros qui transforme l'ordinaire en extraordinaire ». L'édifice vise une mixité sociale tout en répondant aux besoins d'une clientèle qui a vécu de multiples traumatismes. Le projet a été élaboré en collaboration avec l'architecte Élodie

Simard pour qui « L'art, la couleur et la lumière sont au cœur du concept du bâtiment actuellement en construction ».

Restons dans Saint-Roch. La livraison de l'ensemble résidentiel Le Zénith, situé sur l'ancien site d'Hydro-Québec, sur la rue Prince-Édouard, est prévue au courant de l'année 2025. On parle de 108 logements pour des jeunes provenant principalement de la DPJ.

Poursuivons en allant à Sainte-Foy, dans le secteur de la rue Myrand, où se situe l'organisme La maison des entreprises de cœur. Le bâtiment abrite 10 organismes communautaires voués à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Cet organisme prévoit construire, sur le site, des logements sociaux pour personnes seules et aussi pour des familles, en partenariat avec le groupe de ressources techniques SOSACO.

Je termine en vous disant que je continue de suivre le projet de la Coop d'habitation l'Alchémille. La première pelletée de terre devrait se faire ce printemps dans le secteur Bas-Bijoux, à l'ouest de Charest, dans le quartier Saint-Sauveur.

Ainsi, en tant que membre du comité de sélection de ma coopérative d'habitation, avec tous ces beaux projets, je ne saurai plus quoi répondre aux gens qui m'envoient leurs demandes pour un logement. En moyenne, 5 fois par semaine. Bon courage à tous ces gens en recherche active de logement, que ce soit à cause d'une réno-évacuation ou encore, d'une augmentation qu'on ne peut pas payer, surtout si le logement a « besoin d'Amour »...



Une coopérative d'habitation sur la rue Saint-Vallier. Photo : Ève Sanfaçon

Et c'est pas fini les travaux dans St-Sauveur...

Par Ève Sanfaçon

Avec le début du printemps, reviennent les travaux dans les différentes artères du quartier St-Sauveur... On pourrait d'ailleurs rebaptiser ce coin de la basse-ville en « St-Sauve-toé ».

À partir du lundi sept avril jusqu'à la fin juin, la Phase 1 des travaux devrait être terminée sur St-Vallier O; entre la rue des Oblats et la rue Carillon, les trottoirs sont supposés être finalisés. Aussi, durant cette période, la rue St-Luc jusqu'à Bigaouette par la rue St-Vallier O, sera l'objet de travaux. Les tuyaux d'aqueduc sont à changer et la ville continue avec son insensé de sens unique vers l'ouest. A partir de la fin-juin, les travaux se poursuivront entre les rues Carillon et Bigaouette, toujours sur St-Vallier Ouest.

Autre changement : la rue Montmartre va continuer d'être la rue principale pour les résidents-es du nord

de la rue St-Vallier Ouest. La rue Dollard sera à double sens le temps des travaux. Les rues St-Luc et St-Germain demeureront les voies principales pour traverser cette partie du quartier. Durant les premiers jours des travaux, on mettra en place des zones piétonnes protégées. Autres importants avis, les parents des élèves de l'école Sacré-Cœur et de l'école Marguerite-Bourgeois, devraient recevoir une infolettre de la Ville les informant des chemins les plus sécuritaires.

N'oublions pas aussi que les travaux ne sont pas terminés sur la rue Boisseau et que le projet de logements pour personnes âgées autonomes, sur le stationnement de la rue Carillon, débutera au courant du mois de juillet.

En terminant, on se fera signe entre voisins-es pour s'indiquer à quel endroit l'autobus passe; les gens du

RTC nous ont dit lors de la séance d'informations du 2 avril dernier, que tous les circuits seraient déviés sur le boulevard Charest et ce, dans les deux directions. L'application « Nomad », pour les personnes qui ont un téléphone intelligent, devrait donner l'information. Si on se reporte à l'expérience de l'année passée, les trajets variaient très souvent. Ainsi, en l'espace de douze heures, on ne savait plus où donner de la tête pour aller prendre l'autobus.

Cela dit, il ne faut pas hésiter si vous avez des questions ou encore si vous voulez vous plaindre de ces désagréments, que ce soit en contactant directement le RTC ou en composant le 311.

Sur ce, bon été, malgré les détours et la poussière de St-Sauveur!

Droit de parole

266, rue Saint-Vallier Ouest
Québec (Québec) G1K 1K2
418-648-8043
info@droitdeparole.org
droitdeparole.org

Retrouvez *Droit de parole* sur Facebook
Droit de parole a comme objectif de favoriser la circulation de l'information qui concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail des classes populaires, ainsi que les luttes contre toutes formes de discrimination, d'oppression et

d'exploitation. *Droit de Parole* n'est lié à aucun groupe ou parti politique. L'équipe de Communications Basse-ville est responsable du contenu rédactionnel du journal. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurEs. *Droit de parole* bénéficie de l'appui du ministère de la Culture et des Communications du Québec.

Dépôt légal : Bibliothèque Nationale d'Ottawa, Bibliothèque Nationale du Québec
ISSN 0315-9574
Courrier de 2^e classe
N° 40012747
Tirage : 6000 exemplaires
Distribués porte à porte dans les quartiers du centre-ville.
Disponible en présentoirs

Équipe du journal : Francine Bordeleau, Yorik Godin, Robert Lapointe, Simon M. Leclerc, Monique Girard, David Jonhson, W. Stuart Edwards, Ève Sanfaçon
Coordination : Nathalie Côté
Révision : Marie-Hélène Gélinas, Richard Martel, Gilles Simard
Design : Marie-Isabelle Fortin

Collaboration spéciale : Hélène Matte, Ève Sansfaçon, Maxime Sauvage, Louis-H. Campagna, Simon-Olivier Gagnon, Nathalie Roy
Photos : Droit de parole, Hélène Matte, Nathalie Côté, Ève Sanfaçon
Illustration : Suzanne Cayer
Imprimeur : Les travailleurs syndiqués de Hebdo-Litho



Consultation du 10 avril

Îlot Dorchester, îlot de résistance

Par Nathalie Côté

Devant une salle comble, le promoteur Trudel a présenté la 2e version de son projet immobilier à venir sur le terrain de l'îlot Dorchester, dorénavant de 17 étages. Principal changement au plan : la section de 150 chambres d'hôtel serait désormais au rez-de-chaussée. Le complexe immobilier est composé de 400 logements, dont quelques 5 et demi nouvellement ajoutés. Malgré les modifications au projet, la foule présente s'est positionnée contre la dérogation de zonage limitée actuellement à 10 étages.

Les représentantes et représentants de l'administration municipale, de même que le conseiller de Saint-Roch-Sauveur, ont dû défendre le projet du promoteur Trudel en plus d'une pluie de critiques du processus même de consultation. Tout cela semblait, en effet, cousu de fil blanc. Le maire Bruno Marchand avait déjà affirmé qu'il appuyait le projet, avant même d'avoir reçu l'avis de la Commission d'urbanisme (qui produira son rapport à la suite de cette soirée de consultation et à l'analyse des mémoires déposés à la Ville).

La Ville parlait technique, les citoyens : d'idéaux démocratiques. Les propos de Nicolas Saulnier, ancien président du conseil de quartier de Saint-Roch, résument l'état d'esprit de cette soirée de consultation : « Ce qu'on nous propose, c'est de passer d'un gabarit de 10 étages, à 17 étages. Quand j'entends le maire dire "je donne le go", et qu'il y a une petite soirée de consultation qui va avoir lieu, c'est assez insultant pour les citoyens. Ça laisse sous-entendre que derrière des portes closes, tout s'est réglé avec le promoteur ». Il a nuancé : « Je crois en la démocratie municipale et j'espère encore, et c'est pour ça que je suis ici ce soir, qu'on va nous écouter. »

Geneviève Barry, résidente de Saint-Jean-Baptiste, a fait un vibrant plaidoyer : « Je suis très déçue de la décision qui a été prise par le maire Marchand et son équipe de donner son aval pour un projet qui est surdimensionné et qui n'est pas socialement acceptable. Je me sens trahie, je suis en colère et je me sens impuissante », a-t-elle dit en interpellant la vibre philanthropique du promoteur : « Il est toujours temps de modifier le projet actuel et d'en faire un à échelle humaine et socialement accepté par les gens de Saint-Roch et de Saint-Jean-Baptiste. » Elle a lancé : « Plutôt que de simples promoteurs à la recherche de profits, les Trudel pourraient devenir les héros de Saint-Roch! »

Pierre-Luc Lachance, conseiller municipal de Saint-Roch-Sauveur, a dû défendre la légitimité de la démarche municipale : « On prend des notes et, ensuite, il va y avoir un processus d'adoption. C'est un processus décisionnel qui est encadré par Loi. C'est un processus décisionnel qui est très démocratique. On est élu pour faire ce genre de travail là. » Il a rappelé que tous les élus (sauf une Jackie Smith de Transition Québec) sont en accord avec le projet.

Le représentant du promoteur a fait de son mieux en mettant en valeur la culture philanthropique de l'entreprise, en rappelant qu'il accueille gratuitement l'organisme la Bouchée généreuse à Fleurs de Lys, etc.

On ne gouverne pas à coup de décret

La résidente de Saint-Roch, Vicky Plourde, a contribué au crescendo du débat dans une envolée sur la démocratie : « L'État de droit, c'est pas juste la démocratie, c'est pas juste qu'on puisse voter. L'idée c'est que la Loi est au-dessus de tout le monde, même des élus. » C'est pas l'arbitraire... On peut pas gouverner à coup de décret, comme on voit ce qui se fait actuellement. [...] Les élections municipales s'en viennent. C'est plus important que jamais d'avoir ce souci-là. Et j'espère que le maire nous entend! La démocratie est menacée partout dans le monde. J'espère qu'on va juste un p'tit peu faire notre part à Québec, pour l'avancement de la démocratie. Il faut tout mettre en œuvre pour maintenir ce sentiment de démocratie », a-t-il affirmé.

Une fonctionnaire de la Ville, touchée, a défendu la

démarche de consultation, en précisant : « On n'est pas au-dessus des lois, on est à l'intérieur des lois. [...] Vous savez, ce n'est pas simple de prendre des décisions. [...] À aucun moment, on a pris une décision qui faisait l'unanimité. Je dirais à l'intérieur de l'équipe, mais aussi auprès de l'ensemble de la population. » Elle a souligné qu'il y a des opposants au projet, mais aussi des gens à qui ça fait l'affaire.

Dépôt de la pétition

Jimmy Boyer a déposé la pétition de 1500 signataires demandant que la Ville respecte le PPU à 10 étages. L'artiste Hélène Matte, comme plusieurs intervenantes, a rappelé que le projet immobilier ne comprend aucun logement social, malgré le discours du promoteur. « Après que le maire ait donné son OK, nous sommes maintenant consultés en ce 10 avril, sans possibilité de référendum. C'est très peu. Très tard [...] », a-t-elle lancé.

Les propos de Pierre Maheux, citoyen engagé de longue date dans Saint-Roch, résument l'état d'esprit de la soirée : « Je ne poserais pas de question sur la dérogation de zonage, c'est déjà réglé. » Une citoyenne a rappelé les propos mêmes de Bruno Marchand :

« Comme l'a dit le maire en 2023, on veut une densité heureuse sans gratte-ciel. »

Une résidente de Saint-Sauveur a résumé : « On a un projet qui va bien au-delà du PPU. Ce soir, on nous présente un projet qui est modifié. D'ailleurs, je salue les modifications faites. Cependant, en octobre, on nous disait que c'était impossible de faire des modifications. On nous présente aujourd'hui un projet révisé. Est-ce qu'on nous donne les bonnes informations pour la justification du non-respect du PPU? J'aimerais avoir plus de transparence », a-t-elle revendiqué.

Un référendum revendiqué

J'espère que la consultation de ce soir, a noté un travailleur de Saint-Roch, n'est pas qu'une manière d'instrumentaliser le processus de consultation publique. Il faut cesser de voir le projet sur la question de vue et de hauteur. Ce qui est en jeu, c'est la qualité de vie dans Saint-Roch à une échelle humaine et le respect de la démocratie municipale. Nous demandons à la Ville le respect du PPU. » Ajoutant : « Si le projet est si bon, que la Ville fasse un référendum. »



La citoyenne de Saint-Roch Vicky Plourde lors de la soirée de consultation du 10 avril. Photo : N.C

Le consentement des gouvernés

par Louis-H. Campagna

« Tu penses que je m'en aperçois pas »
-(Vigneault, 1975)

Plus de deux cents citoyens se sont déplacés afin de participer en personne à l'assemblée publique de consultation tenue le 10 avril dernier (Ville de Québec, 2025) et concernant la requalification de l'îlot Dorchester dans le quartier Saint-Roch. L'auditorium de l'ENAP débordant, une vingtaine de personnes ont pris place dans une salle attenante. Un nombre substantiel de personnes additionnelles assistaient en ligne. Suite aux présentations du promoteur et de la Ville, la période de commentaires a duré près de deux heures. Vingt-six (26) intervenants ont pris la parole et trois (3) seulement se sont prononcés en faveur du projet. Tel que l'expliquera ensuite en entrevue (TVA, 2025, t = 9 :24) un membre de la Coalition Dorchester, il y existe un juste milieu entre un stationnement de garnottes et une tour de dix-sept étages!

À propos de la majorité des citoyens présents en salle qui s'opposent à un projet en excès de 70% de la hauteur maximale permise dans la réglementation d'urbanisme en vigueur à cet endroit, on les a qualifié sur le ton du reproche d'être « mobilisés et organisés » – comme s'il s'agissait d'un défaut! Face à autant de moyens (financiers, politiques, juridiques, médiatiques) déployés par le promoteur pour faire passer son projet dérogatoire, on ne peut qu'espérer que les citoyens qui défendent la chose commune (res publica) – en place et lieu des représentants élus de la municipalité qui sont payés pour le faire – aient effectivement les yeux devant les bons trous et les pieds pas dans la même bottine! Le rapport de force dans cette affaire est à ce point inégal que les citoyens payent au final de leur temps pour ce qui devrait aller de soi dans un état de droit, où l'administration municipale assurerait non seulement l'application de la lettre de la loi, mais aussi, et surtout, son esprit.

L'actualité de ces enjeux fondamentaux en démocratie, soit ceux de la participation citoyenne et de la confiance envers les élus et les serviteurs de l'état, explique peut-être pourquoi la ministre des Affaires municipales, Mme Andrée Laforest, a lancé le 24 mars dernier une démarche auprès de la population intitulée « Consultation et approbation référendaire en aménagement et en urbanisme – Ensemble, repensons les règles de la participation citoyenne » (Gouvernement du Québec, 2025). Ces questions sont dans l'air du temps, et d'autres citoyens dans d'autres municipalités (e.g., Radio-Canada, 2025) questionnent pareillement les entourloupettes que l'on fait à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (Gouvernement du Québec, 2024) et, notamment, son principe de participation publique. Lorsque l'on peine à comprendre la mécanique technocratique qui soustrait un projet pharaonique au test d'un référendum, il n'est pas déraisonnable pour le citoyen de soupçonner que l'intention effective est de lui en passer une petite vite.

Le climat actuel de « bar ouvert au promoteur », du



Le projet du Groupe Trudel présenté lors de la soirée du 10 avril avec les représentants de la ville. Photo : NC

« tout ou rien », et de l'appel aux bons sentiments – crise du logement oblige – génère des incitatifs inquiétants, il faut se le dire! Certes, la Commission Charbonneau (Huffpost, 2015; Charbonneau, 2015) ciblait « l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction ». Mais est-ce d'aller pêcher trop loin que d'évoquer, mutatis mutandis, parmi les 60 recommandations du rapport Charbonneau, celles-là qui informent avec pertinence le contexte actuel du développement immobilier et des dérogations accordées par la municipalité à la réglementation urbaine et à la planification de l'aménagement? Ainsi, la partie 4 des recommandations Charbonneau s'intitule « Favoriser la participation citoyenne » et sa partie 5 « Re-

nouveler la confiance envers les élus et les serviteurs de l'État ». On est en plein dedans! Les recommandations 55 et 56 de cette dernière partie portent sur la thématique « Resserrer les règles d'après-mandat ». À bon entendeur! On vous garde à l'œil, les élus sortants de charge...

Dans une ville qui aspire à la démocratie et à la qualité de vie, on espère bien que la volonté majoritaire aura le dessus sur les ambitions particulières et le pouvoir de l'argent.



ETIENNE GRANDMONT

Député de Taschereau

ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

830, rue St-Joseph Est,
bureau 403, Québec

418 646-6090

Etienne.Grandmont.TASC
@assnat.qc.ca

Nos quartiers, notre fierté

Par un collectif de la basse-ville

Dimanche après-midi, à l'îlot Dorchester. Des personnes de tous âges sont rassemblées dans la fraîcheur du printemps. Le groupe bigarré est un peu à l'image de Saint-Roch, avec sa diversité et sa mixité sociale. Si ces gens sont réunis à cet endroit, c'est pour en revendiquer un autre usage. L'immense stationnement appelé à se transformer. Le propriétaire du terrain, le groupe Trudel, a son projet. Celui-ci ne fait pas l'affaire, comme en témoigne la forte mobilisation contre ce chantier. Nous sommes en fait de plus en plus nombreux à nous y opposer. La proposition défendue par le promoteur et par l'administration municipale n'est tout simplement pas à la hauteur.

Un projet d'un autre siècle

Prenons par exemple l'angle de l'adaptation aux changements climatiques. Cet enjeu devrait être au cœur de chaque projet pensé à notre époque. Autrement, nos enfants puis leurs enfants en payeront lourdement le prix. Or, que nous proposons-t-on comme élément phare de l'îlot Dorchester? Une énorme boîte de verre. L'été, celle-ci devra être climatisée abondamment pour ne pas se transformer en serre. L'hiver, il faudra beaucoup de chauffage pour la rendre habitable, puisque la vitre n'a qu'un faible pouvoir isolant. Pour ce qui est du verdissement, nous aurions droit à une quinzaine de feuillus en pleine terre, un effort louable, mais franchement insuffisant. Ce ne sont pas quelques toitures vertes qui viendront compenser, d'autant plus que celles-ci demanderont un entretien extensif pour être viables. Et bien sûr, elles ne seront pas accessibles pour la grande majorité des gens du quartier.

Il nous faut de toute urgence une autre approche du développement, une autre vision de l'urbanité. Il n'est plus question d'agir comme nous l'avons fait au 20^e siècle. La ville de Québec a été victime d'une succession de mauvaises décisions qui l'ont défigurée. Saint-Roch en a particulièrement subi les conséquences, notamment avec la construction de l'autoroute Dufferin-Montmorency. Celle-ci a entraîné la destruction de pans entiers de la basse-ville, dont le quartier chinois, qui n'a laissé que peu de traces. Nous ne pouvons pas nous permettre de reproduire de telles abominations, qui mènent chaque fois à une plus grande exclusion de personnes marginalisées.

Défendre le cœur de la ville

Nous devons à tout prix respecter le tissu urbain en place pour préserver l'échelle humaine et bonifier le vivre-ensemble. Pour nous, qui habitons déjà le quartier, et pour les personnes qui s'y établiront dans le futur. Cela passe par une réponse adéquate à la crise de l'abordabilité du logement. Ce n'est pas en agrandissant le parc locatif privé avec de nouveaux appartements hors prix que nous pourrions remédier à cette problématique. La seule solution est de prioriser le logement social. C'est d'ailleurs une aberration qu'un lot aussi vaste n'accueille aucun véritable logement social, qui par définition est une propriété collective. Un emplacement si central dans le noyau même de la ville représente une opportunité extraordinaire.

L'aménagement de ce lieu devrait être pensé au bénéfice du plus grand nombre. La proposition actuelle du groupe Trudel démontre la pauvreté de l'imagination des promoteurs, qui ne pensent qu'en termes de rentabilité. De notre côté, nous sommes portés-es par notre esprit de communauté et par l'amour que nous éprouvons pour nos quartiers. Non, le vent ne viendra pas s'engouffrer entre nous. Non, nous ne serons pas plongés-es dans l'ombre. Non, nous ne serons ni Manhattan, ni Dubaï, ni Tokyo. Nous continuerons de faire front ensemble pour préserver le caractère de notre ville, car c'est cela même qui définit notre qualité de vie. Nous nous serrerons les coudes, et notre voisinage restera notre fierté.

Prochaines étapes	
Étapes	Dates
Consultation publique	10 avril 2025
Consultation écrite (7 jours) Demande d'opinion au conseil de quartier	11 au 17 avril 2025 17 avril 2025
Adoption du règlement modifiant le PPU (avec modifications si requis)	Juin 2025
Adoption du règlement de zonage par concordance (avec modifications si requis)	Juillet 2025
Entrée en vigueur des règlements	Juillet 2025

Le représentant du promoteur Trudel (à gauche), les représentants et représentantes de la Ville de Québec et de l'élu Pierre-Luc Lachance le 10 avril. Photo : HM

Projet de l'Îlot Dorchester : la démocratie municipale mise à l'épreuve

Par Simon Sauvage

Judi 10 avril, des centaines de personnes ont assisté à l'assemblée publique concernant les modifications au Plan particulier d'urbanisme (PPU) du secteur sud de Saint-Roch. Ces changements sont requis pour permettre la réalisation du projet du Groupe Trudel à l'îlot Dorchester.

Le projet propose des dérogations majeures au PPU de 2017 : la hauteur maximale passerait de 33 à 58 mètres, l'équivalent de 17 étages. Les diverses règles visant à limiter l'impact massif du bâti seraient levées, et un hôtel de 150 chambres serait autorisé.

Or, cette consultation survient dans un contexte de forte mobilisation et l'opposition au projet n'a fait qu'augmenter : séance d'information en octobre, dépôt de mémoires à la Ville, assemblée spéciale du Conseil de quartier en janvier, rencontres citoyennes et une pétition recueillant plus de 1500 signatures. Malgré cela, les citoyens et les citoyennes n'ont actuellement aucun levier formel pour influencer la décision finale, qui revient exclusivement à l'administration municipale.

Ce décalage entre participation citoyenne et pouvoir décisionnel soulève de sérieuses questions sur la légitimité démocratique du processus. D'autant plus que le maire Bruno Marchand a affirmé publiquement que la Ville irait de l'avant avec le projet avant même la tenue de la consultation. Beaucoup ont eu l'impression

d'être placés devant un fait accompli.

Dans ces conditions, la participation citoyenne semble avoir été instrumentalisée. Plusieurs personnes ont exprimé la perception que leur implication avait surtout servi à légitimer une décision déjà prise, conférant au processus une apparence de démocratie sans réel pouvoir d'influence.

Ce genre de manœuvre alimente un sentiment de dépossession face à un palier de gouvernement censé être celui de la proximité. Il est difficile de ne pas voir, dans la manière dont la Ville mène ce dossier, une stratégie de passe-passe réglementaire lui permettant d'éviter un véritable processus d'approbation citoyenne.

Au-delà du projet lui-même, la question centrale est celle du respect des outils de planification collective. Le PPU de 2017, fruit d'un long travail de concertation, fixait des balises claires pour un développement cohérent. Autoriser aujourd'hui une série de dérogations majeures sans soumettre les changements à un mécanisme décisionnel contraignant – comme un référendum – envoie un message inquiétant : les engagements collectifs peuvent être balayés au gré des intérêts économiques des promoteurs.

Dans un jugement concernant un projet de modification réglementaire similaire à Mont-Saint-Hilaire, le juge Serge Gaudet rappelait que les dispositions de la loi ne peuvent devenir « des instruments pour réaliser

indirectement ce qu'on ne peut réaliser directement et légalement ». C'est exactement ce que redoutent aujourd'hui les citoyens.

Sur le plan strictement légal, la Ville affirme que la procédure respecte la forme. Mais sur le fond, elle donne l'impression que la démocratie s'arrête là où commence le zonage et laisse croire que les projets immobiliers se développent à portes closes entre l'administration municipale et les promoteurs.

Ce débat dépasse la question de la hauteur des bâtiments. Il ne s'agit pas d'un réflexe de type « pas dans ma cour », bien au contraire. Les citoyens et les citoyennes de Saint-Roch sont pour le développement de l'Îlot Dorchester! Ils demandent simplement qu'il se fasse dans le respect des règles collectivement établies.

Il n'est pas trop tard pour corriger le tir. La Ville pourrait soumettre les modifications majeures proposées à un référendum. Si, comme l'administration le soutient, le projet bénéficie d'un large appui, elle n'a rien à craindre. Mais refuser d'emblée aux citoyens le droit de se prononcer directement sur un projet d'une telle portée mine la confiance envers nos institutions.

Vu l'ampleur des dérogations, la complexité du projet et l'importance du débat, un référendum n'est pas seulement souhaitable : il est nécessaire.

De quoi se nourrissent les artistes ?

Par Hélène Matte

En mars, réagissant aux revendications du mouvement pour les arts, Guillaume Jr Abbatiello (Pizzas Salvatore), a déclaré sur les réseaux sociaux qu'en culture « l'argent du peuple est dilapidé ». Il a même utilisé « le mot en M » pour la qualifier. Il est de ceux qui dénigrent le financement accordé aux artistes, aussi maigre soit-il. Le budget du CALQ de 200 millions, qui ne représente en fait que 0,13% du budget total du gouvernement provincial, semble encore trop haut pour lui. Cependant, on ne l'a pas entendu à propos du milliard de \$ que ce même gouvernement a gaspillé dans le scandale SAAQcllic. Et pour cause! Junior Abbatiello est un vendeur de pizza, et tandis qu'il gagne son pepperoni, il n'a pas idée que la culture au Québec, c'est 160 000 emplois qui génèrent 17 milliards par année. La culture est un produit intérieur brut et les artistes sont une ressource qui, comme toute autre, ne peut être exploitée à outrance.

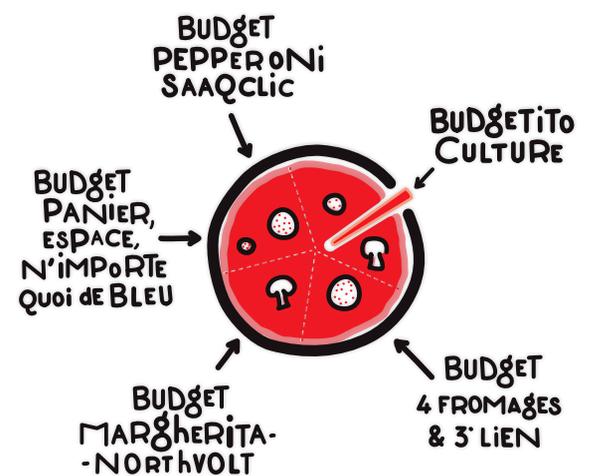
Le plus ironique, c'est que Junior Abbatiello demande lui aussi des subventions. La ville de Québec vient de lui accorder rien de moins que 50 000 \$ pour la réfection de l'ancien bar clandestin situé au 795 Côte d'Abraham. Il y aura donc une succursale de son commerce en restauration tout près de la Coopérative Méduse, haut lieu de la vie artistique à Québec et grouillant de centres d'artistes. Tout ce beau monde se demandera sans doute pourquoi le programme Défi-Québec a donné une telle somme à un tourneur de pâte. Eh bien, sur une fiche d'information disponible sur le site de la ville, on constate qu'il prétend générer 50 emplois et contribuer au « rayonnement et à la dynamisation du quartier Saint-Jean-Baptiste ». C'est à vérifier.

Un argument peut néanmoins être mis en doute dès maintenant, il dit « diversifier l'offre alimentaire du quartier ». N'y a-t-il pas déjà les formidables Nina Pizza Napolitaine et Attaboy pizza? Des entreprises qui encouragent les artistes et supportent la communauté?!

On ne peut s'étonner qu'un fast-food de cette espèce se trouve sur cette artère du centre-ville, qui est la voie d'entrée dans la zone historique de la ville. L'élue de ce territoire, Mélissa Coulombe-Leduc, responsable du patrimoine et présidente de la Commission d'urbanisme (CUCQ), ne soutient-elle pas en ce moment une série de projets immobiliers qui détruisent la trame urbaine? Et ce, parfois, contre la position de son propre Conseil de quartier, opposé aux plans de développement actuels pour l'Îlot Dorchester? À ce sujet, serait-ce aussi pour une « diversité de l'offre alimentaire » qu'on nous vend l'arrivée d'une nouvelle chaîne? Le Metro, l'Intermarché, le IGA à proximité ne suffisaient-ils pas?

Dynamiser un quartier, ce n'est pas ouvrir nos bras aux Maxi ou les Avril de ce monde ni vider nos poches pour des vedettes préfabriquées incultes et indigestes. C'est appuyer les initiatives locales et originales. Après la fermeture du comptoir J.A. Moisan sur la rue Saint-Jean, on peut au moins se consoler en sachant que Défi-Québec a aussi appuyé l'Épicerie Scott et qu'on peut désormais manger les tacos de Chez Rita.

LA VÉRITÉ SUR LE PIZZA GATE



Grande mobilisation pour les arts au Québec GMAQ

ÉLECTION FÉDÉRALE / LE LUNDI 28 AVRIL

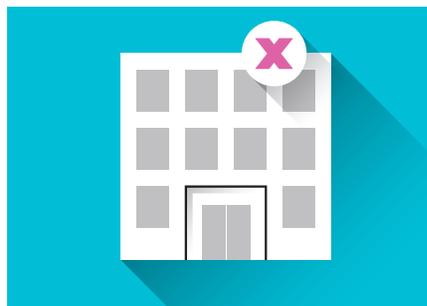
f @ v X in
#CestNotreVote

L'élection fédérale aura lieu le lundi 28 avril

Il y a plusieurs façons de voter d'avance. Vous pouvez voter :



À votre bureau de vote par anticipation du vendredi 18 avril au lundi 21 avril, de 9 h à 21 h



À n'importe quel bureau d'Élections Canada d'ici le mardi 22 avril, 18 h



Par la poste – Faites votre demande d'ici le mardi 22 avril, 18 h

Votre carte d'information de l'électeur vous indique où et quand voter.

X
C'est notre vote

Visitez elections.ca pour l'information officielle sur le vote

1-800-463-6868 / elections.ca / ATS 1-800-361-8935

Elections Canada

Une expérience du 388, une alternative en santé mentale

Par Nathalie Côté

« Un médecin qui travaillait au 388, appelait ça, l'hôpital dans la ville » se rappelle Yannick Godbout qui y passait environ trois semaines par année, en plus des séjours dans le milieu hospitalier conventionnel (l'hôpital Robert-Giffard).

Le 388, c'était trois chambres, cinq places, un service 24 heures sur 24. Fermé le 13 mars dernier, ce service alternatif de proximité a eu pignon sur rue pendant 43 ans au centre-ville de Québec.

« Au 388, il y avait un rythme de vie. Ça crée une responsabilité dans le quotidien. On faisait notre ménage, on cuisinait ensemble avec une cuisinière intervenante. Dans le contexte de l'hôpital, c'est tout autre chose. On est mis en dépendance. Les personnes qui ont fréquenté le 388, pouvaient suivre une thérapie, y vivre et continuer de fréquenter le monde, voire continuer à travailler » explique-t-il. « Au 388, on gardait nos contacts et nos activités, plutôt qu'à l'hôpital où on perd nos contacts. »

La centralisation des services se poursuit

Yannick Godbout se questionne sur les décisions du CIUSSS de la Capitale Nationale qui a fermé plusieurs ressources alternatives et innovantes pendant les dernières années : « En 2013, le Centre de traitement Le Benoît XV a été fermé, ensuite en 2016 le Centre de traitement et de réadaptation (CTR) Némours a été fermé et maintenant : le 388 ».

Le 388 a changé la vie de Yannick Godbout : « Sortir de son aliénation, de la famille, de son milieu. Dans tout ce processus, j'ai trouvé la gauche, de nouveaux amis. L'alternative a continué dans ma vie. À 20 ans, ma folie n'était pas un choix, mais elle est devenue un choix, une prise de conscience. Je me suis libéré de ma psychose. »

Une approche culturelle

Il définit ainsi l'approche de thérapie du 388 : « C'est une approche culturelle et non génétique. C'est un questionnement de la psychiatrie traditionnelle que j'appellerai lourde, les médicaments. » Il se rappelle cependant que certaines personnes ne passaient pas au travers du processus. « Mais il y avait un taux de réussite élevé », souligne-t-il. »

En plus des séances de thérapies, le 388 offrait un milieu de vie. « On faisait de l'art avec des artistes. L'art nous permettait de s'admirer les uns et les autres et de ne pas seulement se voir comme des malades. On faisait des expositions à la maison. » On peut le constater en visitant le site web du centre (le388.ca).

« Ce n'était pas de l'art thérapie, mais le repos par l'art. Willy Apollon, psychanalyste au 388, disait, ça ne prend pas seulement une éthique de vie, une politique, mais aussi une esthétique de vie. » « Qu'est-ce que j'ai le goût de faire? L'esthétique, c'est la motivation », soutient Yannick Godbout.

Comment ça fonctionnait au 388 ?

« Le 388, c'est un rapport humain. On était accueillis dans nos conflits. Ce n'est pas de la « clientèle ». C'est un engagement et c'est réciproque. Eux aussi, ils s'engageaient avec nous. Dans le choc de nos failles, on prend de la maturité. »

Il poursuit : « C'est un traitement de psychanalyse qui vient de Jacques Lacan. Dans la psychanalyse, les traces inconscientes sont accueillies : les rêves, les actes manqués, les rendez-vous manqués servaient à faire une lecture de soi-même pour trouver qui je suis dans mon inconscient. »

Il y a plusieurs années que Yannick Godbout a fréquenté le 388. Est-ce terminé pour lui? Il répond d'emblée : « La psychanalyse dure tout le temps après. Même après avoir quitté. C'est une culture intégrée. »



Le 388, le centre de santé mentale fermé par le CIUSSS de la Capitale-Nationale le 13 mars dernier. Photo : NC

Des élus de Québec dénoncent la fermeture brutale de la clinique en santé mentale, le 388

Par Nathalie Côté

C'est devant un bâtiment placardé in extremis par le CIUSSS de la Capitale-nationale le 13 mars dernier que Pascal Paradis député du Parti Québécois dans Jean-Talon, Étienne Grandmont, député de Québec solidaire dans Taschereau sont venus dénoncer la fermeture de la clinique. Ils étaient accompagnés de Lucie Cantin, psychologue et psychanalyste, cofondatrice de la clinique de traitement pour adultes psychotiques pourtant reconnue internationalement.

Le CIUSSS de la capitale-nationale a procédé de « manière brutale » a dénoncé d'emblée Pascal Paradis.



Étienne Grandmont, les fondatrices du 388 et Pascal Paradis le 14 mars près du 388 Saint-Vallier Ouest. Photo : NC

Cela sans faire d'étude, « sans jamais venir visiter les lieux » a soutenu Lucie Cantin, une des fondatrices de la clinique active depuis 43 ans au 388, rue Saint-Vallier Ouest dans le quartier Saint-Sauveur.

Les élus dénoncent le Ministre Carmant « qui commet ici une erreur » ont-ils affirmé. Plusieurs personnes qui ont vécu des échecs dans le système hospitalier conventionnel, ont vu leur état de santé s'améliorer grâce à la psychanalyse, a rappelé Lucie Cantin. Cette approche alternative à celle privilégiée par la psychiatrie conventionnelle, centrée surtout sur la médication, est considérée comme un modèle pour plusieurs spécialistes.

Alors pourquoi fermer un service qui fonctionne et qui a fait ses preuves? se demandent les élus, interdits devant cette décision paradoxale. Ils ne savent pas ce qui adviendra des dizaines de personnes traitées dans cet espace à échelle humaine en plein cœur du centre-ville.

La philosophie de Santé Québec ?

Étienne Grandmont a rappelé que le Ministère de la santé a tenté à plusieurs reprises de fermer ce

centre et n'avait pas réussi, grâce à l'implication des citoyens et de la communauté.

Cette décision unilatérale est-elle liée à Santé Québec qui coupe partout dans le réseau de la santé en ce moment? a-t-on demandé aux élus. Étienne Grandmont note que Santé Québec est essentiellement verticale et que les décisions se prennent en haut de la pyramide. Selon madame Cantin, la fermeture du 388 fait craindre d'autres fermetures de ce type de service en santé mentale partout au Québec.

Que deviendront le bâtiment et les patients ?

Ni les élus, ni la fondatrice du 388 Saint-Vallier, ne savent ce qui adviendra de ce bâtiment exceptionnel dont le CIUSSS est actuellement propriétaire. Comme l'a souligné Madame Cantin, ce bâtiment de style victorien avec ses vitraux et ses boiseries est d'une architecture exceptionnelle.

Il est légitime de se demander si cette propriété, qui est actuellement un bien public, ne sera pas vendue à un promoteur pour en faire un hôtel ou un quelconque Airbnb.

Nous avons contacté le CIUSSS de la Capitale-Nationale, pour connaître l'avenir des patients qui fréquenteraient le 388 et celui de la maison. Le CIUSSS ne commentera pas le dossier pour le moment.

Pour plus d'informations : <https://www.le388.ca/>

570 rue du Roi : Mémoires à faire. Collecte d'archives et de témoignages

Par Simon-Olivier Gagnon

Il existe au Québec des programmes pour conserver la pierre et les murs des édifices patrimoniaux. Cette première étape, essentielle, n'est toutefois pas suffisante. Un soin équivalent devrait, en effet, être mis à la conservation de cette couche culturelle invisible qui recèle les mémoires enfouies dans les lieux marqués par l'histoire populaire – ces mémoires portées par le milieu associatif et communautaire.

Dans toutes les villes à travers le monde, des bâtiments abritent des organismes communautaires ainsi que des associations culturelles et artistiques. À Québec, on peut penser au Centre culturel et environnemental Frédéric Back, à la Coopérative Méduse et à la maison Luc-André-Godbout où est situé le Comité des citoyens et citoyennes du quartier Saint-Sauveur. Ce sont des lieux chargés d'histoire où des organismes remplissent leur mission au jour le jour, depuis plusieurs décennies. Ayant survécu à leurs membres fondateurs, ces lieux sont devenus de véritables institutions sociales et culturelles.

Or, si certains bâtiments tiennent toujours debout, les mémoires qui les ont habités demeurent invisibles pour les passant-e-s étrangers à l'histoire des lieux. Les années passent, et si rien n'est fait, l'oubli grandit. Le risque, si l'on ne veille pas sur ces mémoires éparpillées dans la conscience des unes et des autres, est de perdre l'accès à une histoire souterraine de la vie nocturne d'antan, des lieux de rassemblements artistiques, culturels et communautaires.

Qui se souvient encore des soirées de conférences politiques et des concerts dans les locaux actuels de L'ANTI - Bar & spectacle à l'époque, pas si lointaine, où ce lieu se nommait le Bar-Coop L'Agité? Qui se rappelle que, Le Centre : Hub Créatif, a déjà été un lieu dynamique d'artistes réunis autour du Centre Obscure de Québec? Et qui, parmi nous, connaît encore l'importance qu'a eue le 570 rue du Roi dans le quartier Saint-Roch, un bâtiment qui a accueilli le premier comité de citoyens des quartiers centraux de Québec?

Lieu mythique des luttes populaires

Caractérisé comme « un lieu mythique, siège des luttes populaires de différentes époques », « un lieu emblématique du milieu communautaire » par l'historien amateur

François G. Couillard dans un article de Droit de parole du mois de mai 2014, le 570 rue du Roi est une adresse complètement absente de l'histoire de l'organisation communautaire de la ville de Québec. Ce lieu a pourtant accueilli plusieurs organismes marquants : d'abord la clinique d'assistance maternelle au début des années 1950, puis le Comité de l'aire 10, et, enfin, le Centre communautaire du centre-ville de Québec. Ce dernier a hébergé de nombreux groupes, comme le journal Droit de Parole, Radio Basse-Ville (CKIA), le Groupe de défenses des détenues de Québec (aujourd'hui Alter-justice), le BAIL Québec Métro (Bureau d'Animation et Information Logement du Québec Métropolitain), L'ACEF (Association coopérative d'économie familiale de Québec), ainsi que des membres du parti politique municipal le Rassemblement populaire.

Dans la continuité de 2012 : Mémoire à faire, qui a commémoré le 10e anniversaire du Printemps étudiant québécois, le projet 570 rue du Roi : Mémoires à faire vise à archiver les mémoires vives de ce bâtiment emblématique où se sont dévouées maintes chevilles ouvrières de la vie de la communauté, des services sociaux ainsi que de la protection des droits individuels et collectifs.

Faisant la focale sur cet édifice, ce projet s'intéresse aux traces que les activités du 570 rue du Roi ont laissées dans la ville de Québec ainsi que sur celles et ceux qui ont animé ce lieu. Est-ce que certain-e-s d'entre vous seraient intéressé-e-s à témoigner à ce sujet, à partager des documents d'archives liés à ce lieu, comme des photographies?

Nous recherchons :

- des archives du 570 rue du Roi (ex. : procès-verbal, affiches, brochures, autocollants, bannières, photos, vidéos, etc.);
- des témoignages (écrits ou oraux);
- des personnes intéressées à raconter leurs souvenirs par rapport au 570 rue du Roi et aux activités qui s'y tenaient.

Vous pouvez participer au projet Mémoires à faire, en écrivant à l'adresse courriel suivante : sogag94@ulaval.ca, en visitant la page Facebook « Mémoires à faire » ou en composant le 418-446-4446.



Le 570, rue du Roi. Photo : source inconnue.

L'histoire d'une ville

Nathalie Roy

Avec Québec au fil des siècles - Portrait d'une ville et de ses habitants, Réjean Lemoine voulait offrir au grand public un ouvrage de synthèse sur l'histoire de Québec. Il dit dans son avant-propos qu'avant d'être citoyen du monde, on est citoyen de son propre pays, de sa propre ville. C'est pourquoi il a choisi d'écrire une histoire de Québec, en racontant la vie quotidienne de tous ces gens qui, au fil des siècles, ont habité Québec et ses faubourgs - St-Louis, St-Roch et St-Jean - incluant plus tard les banlieues, avec les succès et les défaites, les périodes de croissance et de déclin et les difficultés qu'ils ont traversées.

Cette synthèse couvre plus de 800 ans d'occupation du territoire ainsi que les millénaires au cours desquels s'était façonné le paysage; le récit foisonne d'événements fondateurs. L'historien de Québec les raconte avec un art qui donne le goût de comprendre leur enchaînement. Le présent article reprend les débuts de cette histoire passionnante.

Pour planter le décor, Lemoine s'intéresse d'abord à la géologie du territoire, évoquant la collision et la fragmentation des plaques tectoniques, les glaciations, la formation des Laurentides et des Appalaches, la formation de la Mer de Champlain, son retrait et la formation du fleuve St-Laurent et de sa vallée. Ce récit permet au lecteur d'imaginer comment le paysage spectaculaire de la ville de Québec s'est sculpté en plus d'un milliard d'années.

La Chute Montmorency est ainsi un vestige de l'effondrement d'une partie des Laurentides tandis que l'ensemble géologique formé du promontoire de Québec et de l'Île d'Orléans a résulté de l'émergence des Appalaches. On comprend bien que le site de la future ville de Québec bénéficie d'une vue incomparable et de nombreux avantages favorisant l'implantation humaine.

Les premiers habitants du territoire étaient des Autochtones. Ceux-ci ont commencé à occuper la plaine du St-Laurent lors du retrait de la Mer de Champlain, quelque 10 000 ans avant notre ère. Dans la région de Québec, le site archéologique de Cap-Rouge-St-Augustin a révélé, par la découverte d'outils, une présence humaine dès 9 000 ans avant notre ère. La pointe de Québec, une basse terrasse au pied du Cap Diamant, a

été très tôt un site de regroupement pour les Autochtones qui y pratiquaient la chasse et la pêche durant la période estivale.

21 000 ans ont passé. Aux XIIIe et XIVe siècles de notre ère, des Iroquoiens peuplaient la Vallée du St-Laurent, habitant des villages répartis entre le Lac Ontario et le site actuel de la ville de Québec, Stadaconé. Au XIVe siècle, ces communautés totalisaient 100 000 personnes.

Les Iroquoiens du St-Laurent se sont dispersés ou ont disparu durant la seconde moitié du XVIe siècle et il ne reste rien de Stadaconé au début du XVIIe siècle, lorsque les Français reviennent dans la vallée du St-Laurent. On ignore encore la cause exacte de cette mystérieuse disparition. L'héritage des Iroquoiens du St-Laurent est revendiqué par trois communautés autochtones : les communautés mohawk, huronne-wendat et anishnabe.

Depuis la fin du XVe siècle, la concurrence était forte pour capter les ressources (morue, fourrures) du golfe du St-Laurent. À l'arrivée de Champlain à Québec, les Inus et les Iroquoiens y pratiquaient la chasse et la pêche, ainsi que les Basques, plus à l'Est. Vingt ans plus tard, les Anglais tenteront de s'emparer de Québec et de la vallée du St-Laurent.

Dès juillet 1608, Champlain entreprend la construction de l'Habitation au pied du Cap Diamant, sur le site fréquenté depuis longtemps par les Autochtones. L'Habitation comprend trois corps de logis, un jardin, une basse-cour et un comptoir de traite, entourés d'une palissade. Pendant plusieurs décennies, elle servira de résidence pour Champlain et ses hommes; des Autochtones, fréquentant leur site de pêche préféré, viendront s'y encabaner.

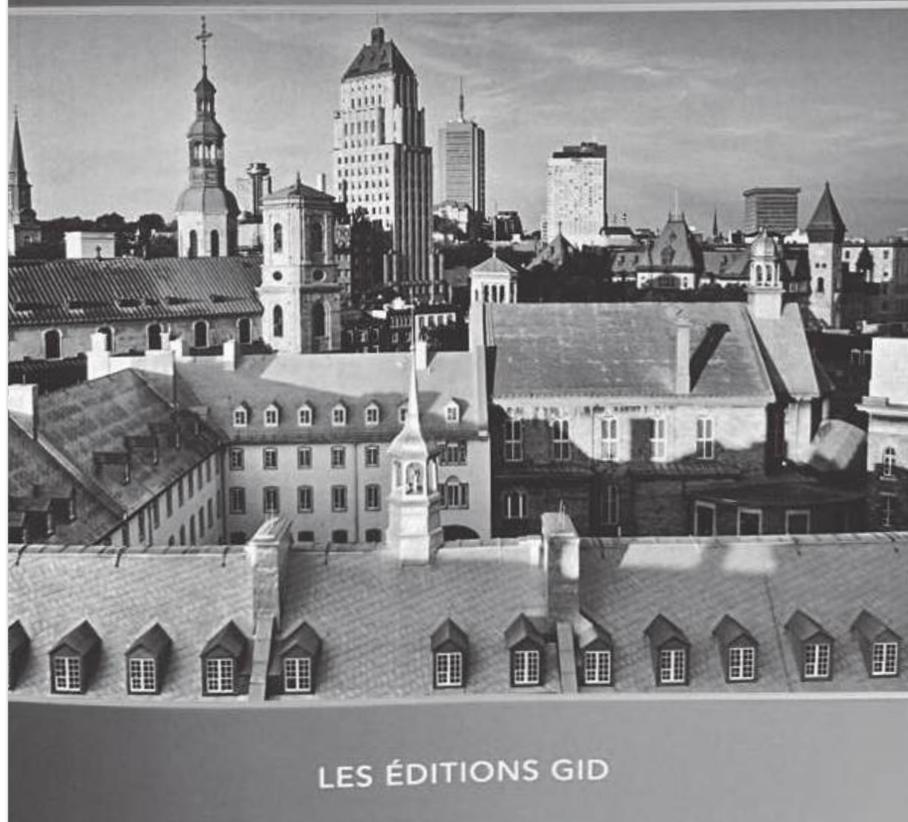
Grâce aux fouilles archéologiques menées dans les années 1970, on sait que l'Habitation était bien chauffée durant sa première période d'occupation (1608-1624) et que ses résidents disposaient de vêtements chauds pour affronter l'hiver. Les artefacts révèlent aussi que « L'alimentation constitue le principal obstacle au maintien de la colonie »¹. Ce problème persiste jusque dans les années 1630, alors que plusieurs biens essentiels (vin, cidre, biscuits et farine) étaient apportés de France par navire.

En 1615, Champlain amène de Honfleur quatre religieux récollets. En 1617, débarquent Louis Hébert, son épouse Marie Rollet et leurs trois enfants. Hébert construit pour sa famille une maison de pierre à l'emplacement de la cour actuelle du Séminaire de Québec (École François de Laval). Il exerce son métier d'apothicaire en plus de défricher, labourer et cultiver ses terres pour vendre ses produits aux habitants de l'Habitation.

Les difficultés de ravitaillement ont contribué à la chute de Québec, après qu'en 1628 et 1629

Réjean Lemoine

QUÉBEC
AU FIL DES SIÈCLES
PORTRAIT D'UNE VILLE
ET DE SES HABITANTS



Réjean Lemoine, Québec au fil des siècles, Les éditions GID, Québec, 2025, 462p

des corsaires anglais, les frères Kirke, se soient emparés de navires français venus approvisionner Québec en denrées alimentaires. Avec une population déjà affaiblie par la disette, Champlain décide donc de livrer Québec aux frères Kirke. Le 20 juillet 1629, 150 soldats anglais s'emparent de l'Habitation et de son magasin. Champlain, les Récollets et les Jésuites sont amenés en Angleterre. Une vingtaine de colons français restent à Québec, dont la famille Hébert-Couillard². L'historien précise qu'ils ont été bien traités.

L'occupation anglaise a duré trois années au cours desquelles les Kirke ont brûlé et détruit l'Habitation, pillé les couvents des Récollets et des Jésuites et les ont laissés à l'abandon. Cependant, la signature, le 29 mars 1632, du traité de St-Germain-en-Laye a remis la Nouvelle-France aux Français. Champlain revient à Québec en mai 1633, à titre de commandant du comptoir. Il est accompagné de 200 colons et de quatre Jésuites. La traite des fourrures est alors très rentable : dans les bonnes années, les Autochtones livrent à la colonie jusqu'à 15 000 peaux de castor qui sont revendues à prix fort.

Samuel de Champlain reconstruit le comptoir sur le site de l'Habitation, il restaure le fort St-Louis et bâtit une chapelle à proximité. La population de Québec commence alors à augmenter avec l'arrivée de colons : d'une cinquantaine de personnes en 1634 elle passe à plus de quatre-cents en 1636. La ville a dès lors commencé à se développer et à mieux résister aux attaques des Anglais, ce que raconte Lemoine dans sa synthèse historique.

^[1] Lemoine, p. 50.

^[2] Il s'agit de Guillemette Hébert, fille de Louis, et de son mari Guillaume Couillard.

VILLE DE
QUÉBEC

Faisons progresser
notre ville !



Jackie Smith
Conseillère municipale de
Limoilou

JACKIE.SMITH@ville.quebec.qc.ca
418 641-6411 poste 1051

Le monde façon John Irving

Par Francine Bordeleau

Avec *Les Fantômes de l'Hôtel Jerome*, John Irving rompt sept années de silence. Un retour somme toute bienvenu.

Publié voilà presque un demi-siècle (en 1978), *The World According to Garp* (*Le Monde selon Garp*) est sans conteste le livre-phare de John Irving, et l'un des grands romans de la littérature américaine contemporaine. Comment, traitant de thèmes comme le féminisme et le transsexualisme, Irving a-t-il produit un best-seller mondial ? À cela s'ajoutent d'autres sujets nullement consensuels, comme l'inceste frère-sœur assumé (*L'Hôtel New Hampshire*, Seuil, 1982) et l'avortement (*L'Œuvre de Dieu, la part du diable*, Seuil, 1986).

En fait, tout au long d'une œuvre qui recèle par ailleurs quantité d'éléments autobiographiques, Irving, fier natif de la Nouvelle-Angleterre devenu citoyen canadien en 2019, à l'âge de 77 ans, aura créé une imposante galerie de personnages atypiques mais généralement attachants. Et ce parti pris culmine dans *Les Fantômes de l'Hôtel Jerome*, qui apparaît comme un livre-somme tant l'écrivain y a regroupé de ses leitmotifs.

L'amour, etc.

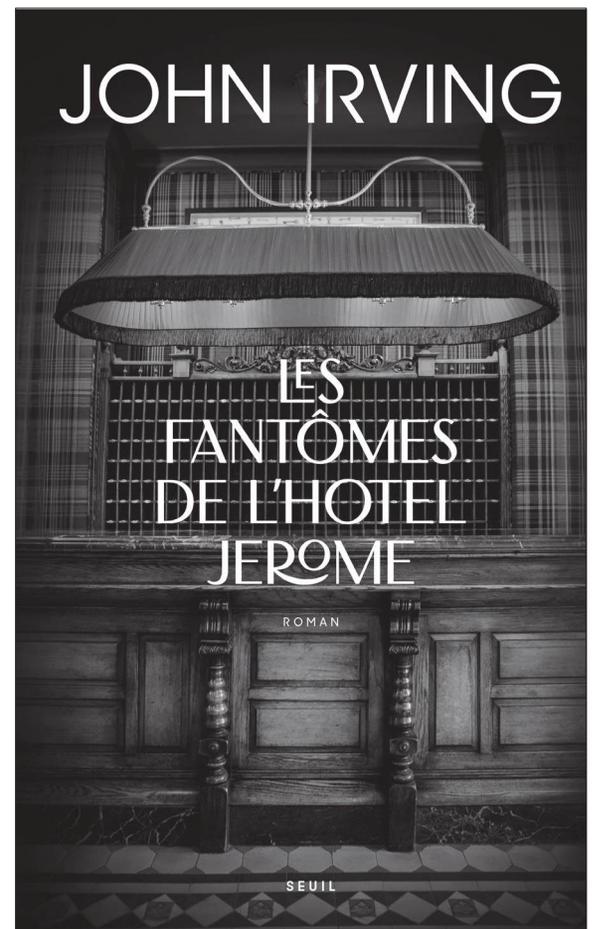
Le récit commence en 1941 avec Rachel Brewster, la mère du narrateur, et se termine en 2017, avec l'arrivée de Donald Trump à la présidence des États-Unis. La jeune Rachel, maudite soit sa petite taille, a échoué aux épreuves de slalom d'Aspen, au Colorado, mais est tombée enceinte. Et là s'arrêteront les relations de Rachel avec la gent masculine (c'était aussi le cas de la mère de Garp), même si plus tard elle épouse un certain Elliot Barlow. Mais ce dernier étant plutôt une femme dans un corps d'homme, ceci explique cela.

C'est aussi ce qui explique qu'à l'âge de 39 ans, le narrateur Adam Brewster, devenu écrivain comme il le voulait depuis toujours, dira : « Dans ma vie, les personnes les plus aimantes et les plus aimées étaient deux couples de lesbiennes et mon beau-père, une femme transgenre. » (Elliot a subi une orchietomie entre-temps.) Nous sommes en 1981 et Ronald Reagan, de qui vient le mantra « Make America Great Again », entame sa présidence - une présidence présentée sous l'angle LGBT et féroce critiquée par Irving. Dans son entourage, Adam est le seul hétéro, ou presque. « On peut s'aimer de bien des façons », apprendra-t-il très tôt.

C'est en partie la thèse de ce roman de près de 1000 pages et la démonstration, à force, est un peu lourde. On a parfois l'impression de se faire asséner vaille que vaille une leçon de tolérance... tout en se réjouissant de la charge portée contre l'Église catholique, les républicains ou encore les homophobes et les misogynies de tout poil.

En terrain connu

Et sinon, John Irving fait du John Irving. L'outrance des situations et la truculence sont donc au rendez-vous. Tout comme le sexe, les (longues) digressions, les couples hautement improbables, les morts loufoques, les morts tragiques, la lutte (sport de prédilection d'Irving). Et toujours, la réaffirmation d'une profession de foi dans la littérature, alors que sont convoquées les mânes de Charles Dickens, d'Herman Melville (*Moby-Dick*) et de Shakespeare. Sans doute une façon de dire que la littérature est la voie qui sauvera le monde de la barbarie.



John Irving,
Les Fantômes de l'Hôtel Jerome,
Paris,
Seuil, 2024, 992 p.

Le Tremplin d'actualisation de poésie (TAP) présente, chaque deuxième vendredi du mois à la Maison de la littérature, les Vendredis de poésie – des soirées où on accueille des poètes invités, auxquels se joignent des poètes qui prennent, par la suite, la parole à la scène libre. Droit de parole publié à chaque numéro un poème lu lors de la dernière de ces soirées.

TAP
TREMPLIN D'ACTUALISATION
DE POÉSIE

j'entends ta voix de presque morte
pareille aux étoiles blâmées
je passe mon chemin en répétant ton nom
d'un soleil à l'autre
en fermant lentement les yeux
à tuer le temps

la poussière sur ton visage
éparpillée froide
touchée sans bruit sur tout le cœur
béant devant soi

voici déjà le temps d'aller au malheur
dépouillé de souvenirs
sans personne quand le corps titube
à l'autre bout des ombres sans fin

à quoi bon mourir sans témoin
comme si la mort venait de la mort
elle-même

ton visage j'y ai cru
comme toute vérité interrompue

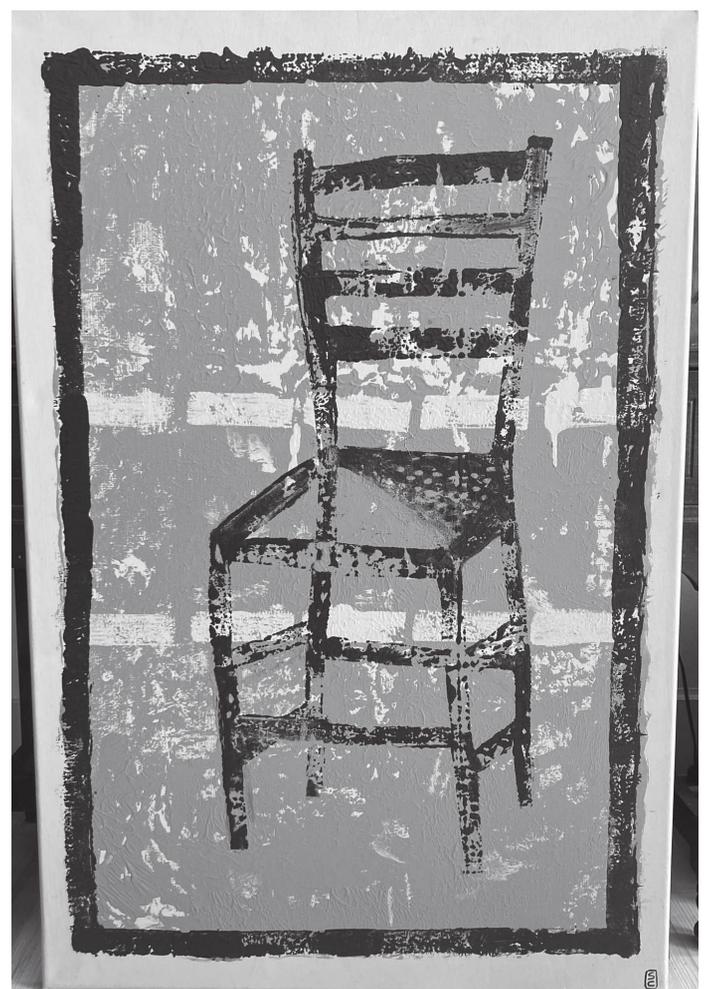
un jour tu seras morte pour de bon
tu n'auras plus de colère
tu ne seras qu'un songe de plus
j'aurai tes yeux au bout de mes doigts

-Michel Leclerc, poème extrait du recueil *Tu disparaîtras en même temps que la mer*, éditions du Noroît, 2025.

Audace absolue de sortir ses fleurs en premier, le plus délicat et odorant pour paver la voie au reste. Je rencontre deux minuscules papillons – eux à la découverte du gazon, moi en profonde découverte d'eux, versée en eux, dédoublée dans leur couple, leur vol qui clignote, saccadé, jusque sous la table à pique-nique. Les feuilles mortes défilent, heureuses, dans l'outre-vie. Le vent se fait fort, plus près du corps de la terre que n'importe qui, à donner généreusement petites et grandes poussées pour se mettre en mouvement vers autre que soi. L'autre : l'humus. L'autre : la fonte des neiges. L'autre : le chant de l'oiseau. Moi en mouvement vers cette partie du monde à réchauffer, à recueillir. Moi qui cherche ce que cette saison offre de vraiment neuf, pour aller à sa rencontre. Quelque chose naît pour la première fois, combat, souffle, clignote. Dites-moi où cela se passe. Soyez vous aussi une part de la nouveauté. Nous-mêmes comme commencement.

Un grand souffle a ouvert toutes les mains du paysage. Le désir monte de la terre. Oui, le désir est dans le sol. Il n'est pas trop tard pour planter nos os, nos rêves, notre richesse, pour marcher pieds nus sur le sol bel et bien vivant. Venez nous voir dans notre jardin magnifique. Les feuilles mortes ont nourri les feuilles nouvelles. Il y a de l'air pour tout le monde, de nouveaux bourdons à admirer, une œuvre en devenir. Les plantes ont des jambes dans nos jambes. Suivez la parade du végétal. Lisez dans la sève et les fleurs filantes. Mettez vos plus belles robes. Et racontez, vous aussi, parce que personne ne devinera cette forêt ambiguë d'où nous venons.

Isabelle Duval, « Journal de la friche » et « Il n'est pas trop tard » (extraits), dans *C'est vraiment juste une histoire d'amour*, Centre SAGAMIE, 2025



La chaise, Suzanne Cayer, 2024, technique mixte sur toile.

Le développement à tout prix ?

Les lecteurs de *Sauver Hydro* seront nombreux, souhaitons-le, à adhérer à l'urgence d'un débat qu'il nous faut tenir en tant que détenteurs d'un patrimoine énergétique unique au monde, Hydro-Québec. L'objectif est ici de mobiliser le plus grand nombre à nous faire tous entendre, afin d'amener le gouvernement à reconsidérer ses investissements démesurés et incertains dans une filière batterie. **Le déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité** qui en résultera ne peut en effet qu'accroître la pression sur notre réseau, aux réserves de puissance affaiblies. En réponse à la priorité de décarboner le Québec, le gouvernement crée donc un besoin en électricité au-delà de nos moyens. Dans ce scénario, une précarité énergétique accélérée par plus encore que les seuls changements climatiques devient probable. À cette perspective, François Legault répond simplement qu'il faut doubler la capacité de production d'Hydro.

La mainmise politique sur Hydro-Québec ne date certes pas d'hier, mais depuis son élection en 2018, le gouvernement de la CAQ a redoublé d'efforts pour influencer l'autonomie de la société dans les recommandations et les choix de ses experts et des professionnels pour maintenir et améliorer son réseau.

Venez rencontrer l'auteur, lors du Midi-Terre du mercredi 23 avril. M. Perreault viendra présenter les grandes lignes des propos abordés dans son essai. Un midi pour s'éduquer ensemble. L'événement se passera EN LIGNE, sur la plateforme Zoom de 12h à 13h. Le lien se retrouve sur la page de l'événement sur le site des AmiEs de la Terre www.atquebec.org. Au plaisir de vous y voir!

LES MIDI-TERRER
NOTRE AVENIR ÉNERGÉTIQUE

Mercredi 23 avril
12h à 13h - En ligne

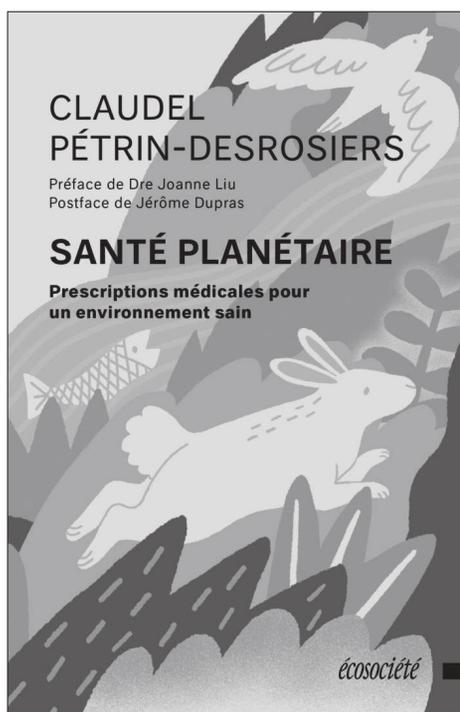
Un midi éducatif et mobilisateur abordant l'avenir de notre patrimoine énergétique et l'influence nuisible du gouvernement auprès d'Hydro-Québec.

Notre invité
M. FRANÇOIS PERREAULT

Journaliste, courriériste parlementaire, professionnel de la communication et auteur de l'essai *Sauver Hydro*

AmiEs de la Terre de Québec

ÉDITIONS SOMME TOUTE



Santé planétaire
Prescriptions médicales pour un environnement sain
Par Claudel Pétrin-Desrosiers
Préface de Dre Joanne Liu
Postface de Jérôme Dupras
Écociété, 224 pages
Collection Régulière
Pour vous le procurer (QR)



Un vaccin contre le "climatoscepticisme"

Une médecin tire la sonnette d'alarme pour recadrer la crise climatique comme un enjeu de santé.

« L'un des sentiments que j'ai appris à détester le plus, comme médecin, c'est de savoir que je ne peux pas offrir au patient devant moi ce qui ferait réellement une différence pour lui : un environnement sain. » Voilà le constat qui s'impose à la Dre Claudel Pétrin-Desrosiers lorsqu'elle pratique dans certains quartiers défavorisés de Montréal. Et cette limite de la médecine clinique lui rappelle constamment les défis posés par la triple crise écologique actuelle que sont les changements climatiques, la pollution atmosphérique et le déclin de la biodiversité.

Avec fougue et rigueur, la Dre Pétrin-Desrosiers défend l'approche de la santé planétaire, une démarche scientifique transdisciplinaire selon laquelle notre santé est indissociable de celle des écosystèmes et du monde vivant. Après avoir exposé les conséquences de la crise écologique sur la santé humaine (chaleur extrême, inondations, feux de fo-

rêt, mauvaise qualité de l'air, allergies, infections, insécurité alimentaire, écoémotions, déplacements migratoires et instabilité géopolitique), elle défend l'idée que la communication sur ces enjeux mériterait d'être recadrée comme un enjeu de santé - une valeur que tout le monde partage. Selon elle, c'est la meilleure façon de provoquer les changements de société qui s'imposent. Verdissement urbain, exposition à la nature, réduction de notre dépendance aux énergies fossiles, transports actifs et communs, modification de nos régimes alimentaires... Les solutions qu'elle préconise nous libèrent en plus d'une vision strictement curative et individualiste de la santé.

En fait, l'approche de la santé planétaire reprend une idée toute simple : celle de vivre en harmonie avec la nature. Comme le souligne la Dre Joanne Liu dans la préface, « ce livre est un excellent vaccin contre le "climatoscepticisme" et contre notre apathie face à la triple crise écologique ».



Sauver Hydro
Notre avenir énergétique en jeu
Par François Perreault
Les éditions Somme Toute, 80 pages
Pour vous le procurer (QR)

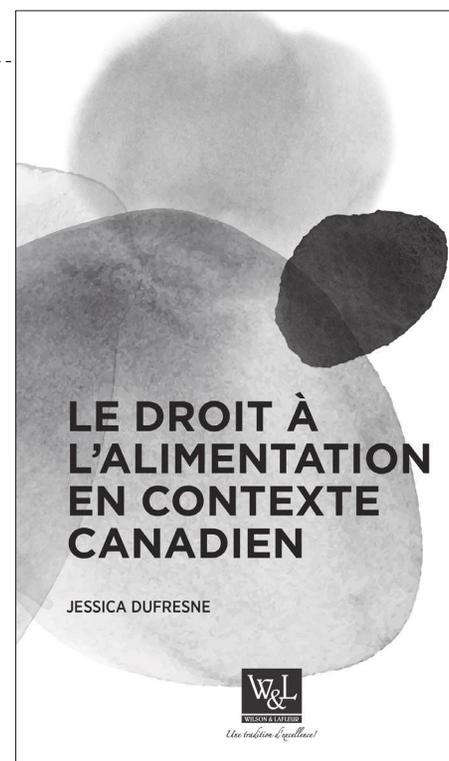
La sécurité alimentaire et l'action locale

Le droit à l'alimentation est un droit fondamental reconnu par la communauté internationale, mais largement ignoré par le Canada, où près de six millions de personnes souffrent d'insécurité alimentaire. Face à l'incapacité des gouvernements fédéral et provinciaux de répondre efficacement aux enjeux liés à la non-réalisation de ce droit en raison, notamment, de sa non-intégration dans le système juridique canadien, cet ouvrage mobilise la perspective novatrice de la « localisation des droits humains » pour aborder le rôle crucial que peuvent jouer les municipalités afin de renforcer la mise en œuvre du droit à l'alimentation.

En mettant en lumière les atouts juridiques et politiques des municipalités, l'auteure démontre comment ces gouvernements de proximité se mobilisent et transcendent leurs compétences traditionnelles pour répondre aux défis notamment économiques,

sociaux, politiques, sanitaires, culturels et environnementaux qui affectent la sécurité alimentaire de leur population. Par une traversée du droit international, national, provincial et municipal, cet ouvrage révèle l'importance de l'échelle locale pour garantir un accès digne et durable à une alimentation adéquate, tout en soulignant l'importance de la coopération entre tous les niveaux de gouvernement. Cette analyse approfondie soulève des réflexions essentielles visant à mieux comprendre les enjeux actuels de la sécurité alimentaire au Canada et permet d'envisager des solutions adaptées aux réalités multiples des communautés.

Le Droit à l'alimentation en contexte canadien
Par Jessica Dufresne
Librairie Wilson & Lafleur, 370 pages
Pour vous le procurer (QR)

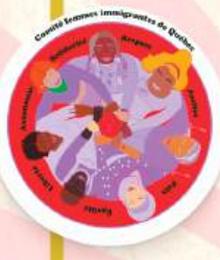


Droit de parole

SOUPER SPAGHETTI DU FSGP

50 ans, ça se célèbre!






**VENEZ SOUTENIR LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES
GROUPES POPULAIRES ET CÉLÉBRER 50 ANS
D'EXISTENCE !**

AU MENU
SPAGHETTI
SALADE
DESSERT
BIÈRE ET VIN (EN VENTE)
BREUVAGES (EN VENTE)
PLAISIR!!!
\$20 \$

Les sommes récoltées
permettent aux groupes de
poursuivre leur travail en
défense de droit, de réaliser
des activités de formation et
d'éducation populaire auprès
de la population de la région
de la Capitale-Nationale.



Achetez vos billets
WWW.FSGPO.ORG



Jeudi 24 Avril
18h à 22h

421 boulevard Langelier, Québec



FONDS DE
SOLIDARITÉ
DES GROUPES
POPULAIRES

Droit de parole

Soutenez votre journal : devenez membre et ami.E !

Nom :	_____
Adresse :	_____
Téléphone :	_____
Courriel :	_____
Abonnement individuel	30 \$
Abonnement institutionnel	40 \$
Abonnement de soutien	50 \$
Adhésion individuelle	10 \$
Adhésion individuelle (à faible revenu)	5 \$
Adhésion de groupes et organismes	25 \$

Retournez le paiement en chèque ou mandat-poste à :
Journal Droit de parole – 266, St-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2 | 418-648-8 043 | info@droiddeparole.org | droiddeparole.org



PASCAL PARADIS

Député de Jean-Talon et porte-parole du 3e groupe
d'opposition pour la Capitale-Nationale

www.pascalparadis.quebec

3175, ch. des Quatre-Bourgeois, bureau 150
Québec, G1W 2K7

pascal.paradis.JETA@assnat.qc.ca

418 682-8167

@pascalpparadis

@pascalpparadis



Vous aimez lire **Droit de parole** ? Vous pouvez le trouver dans les lieux suivants

- | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>LIMOILLOU</p> <p>Alimentex
1185, 1^e avenue</p> <p>Bal du Léopard
1049, 3^e avenue</p> <p>Cégep de Limoilou
1300, 8^e Avenue</p> <p>Librairie Morency
657, 3^e avenue</p> <p>SAINT-ROCH</p> <p>CAPMO
435, rue du Roi</p> <p>Le Dôme
421, boulevard Langelier</p> <p>Maison de la solidarité
155, boulevard Charest Est</p> <p>SAINT-SAUVEUR</p> <p>Au bureau de
Droit de parole
266, Saint-Vallier Ouest</p> <p>Centre Durocher
680, rue Raoul-Jobin</p> <p>Supérette,
bouffe et déboire
411, Saint-Vallier Ouest</p> <p>Centre communautaire
Édouard-Lavergne
390, Arago Ouest</p> <p>Pub chez Girard
370, rue Saint-Vallier Ouest</p> <p>VIEUX-QUÉBEC</p> <p>Librairie Pantoute
1100, rue Saint-Jean</p> | <p>ST-JEAN-BAPTISTE</p> <p>L'ascenseur du faubourg
417, rue Saint Vallier Est</p> <p>Bibliothèque
de Québec
755, rue Saint-Jean</p> <p>L'Intermarché
850, Rue Saint-Jean</p> <p>Centre communautaire</p> <p>Lucien-Borne
100 Chemin Ste-Foy</p> <p>SAINT-SACREMENT</p> <p>Librairie-café
Le Mots de Tasse
365, Chemin Sainte-Foy</p> <p>MONTCALM</p> <p>Centre des loisirs
Montcalm
265, boulevard René-Lévesque</p> <p>Centre Frédéric-Back
870, avenue de Salaberry</p> <p>STE-FOY</p> <p>Université Laval
Pavillons Casault
et Bonenfant</p> <p>Comité logement d'aide
aux locataires de Ste-Foy
2920, rue Boivin</p> <p>Librairie Laliberté
1073, route de l'Église</p> <p>Librairie Vaugois
1300, avenue Maguire</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Lisez-nous en ligne
droiddeparole.org
&
Suivez-nous sur Bluesky

On annonce localement !



On achète localement !



On informe localement !



ENSEMBLE, NOUS SOMMES ÉCORESPONSABLES !

Droit de parole

